



HAL
open science

Les ensembles funéraires Ve - IVe s. de Saint-Pierre à Lattes (34)

Valérie Bel, Cécile Jung, Nathalie Chardenon, Florent Mazière, Pierre Séjalon

► **To cite this version:**

Valérie Bel, Cécile Jung, Nathalie Chardenon, Florent Mazière, Pierre Séjalon. Les ensembles funéraires Ve - IVe s. de Saint-Pierre à Lattes (34). Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2016, 34, pp.69-70. hal-02059366

HAL Id: hal-02059366

<https://inrap.hal.science/hal-02059366v1>

Submitted on 2 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

LES ENSEMBLES FUNÉRAIRES V^E-IV^E S. DE SAINT-PIERRE À LATTES (34)

Valérie BEL, Cécile JUNG, Nathalie CHARDENON,
Florent MAZIÈRE, Pierre SÉJALON

(Inrap, UMR 5140 ASM)

Deux opérations de fouille ont été réalisées en 2013 par l'Inrap de part et d'autre du chemin rural de Saint-Pierre. L'une est liée au doublement de l'autoroute A9, l'autre à la création de la Ligne à Grande Vitesse. Elles couvrent respectivement 1,3 ha et 2600 m², et mettent en lumière un ensemble funéraire protohistorique original à deux kilomètres de l'agglomération de *Lattara*.

Les vestiges retrouvés se concentrent essentiellement sur les bords d'un ancien vallon dont le comblement sur plus d'un mètre, après l'occupation antique, a scellé et préservé les structures archéologiques (fig.1).

Dans la partie sud, un ensemble de fossés forme un espace compartimenté en cellules dévolues à des structures funéraires mais aussi à une vigne et à un espace moins investi, dont la destination est plus incertaine. Un accès identifié au sud-ouest est caractérisé par le tracé des fossés qui s'incurve avant de s'interrompre, soulignant ainsi l'entrée. Quatre bûchers funéraires s'inscrivent à l'intérieur d'espaces quadrangulaires accolés, dont les dimensions varient entre 25 et 120 m². Ces tombes ne sont pas toutes contemporaines et s'échelonnent durant tout le V^e s. Cependant, il semblerait que le dessin du complexe funéraire soit tracé dès l'origine, le compartimentage interne étant réactivé lors des funérailles. Les six dépôts secondaires de crémation (vases ossuaires ou coffret en matériau périssable) sont généralement localisés à proximité des bûchers, à l'intérieur de chacune des cellules ou dans les fossés (fig.2). Les panoplies métalliques associées à ces tombes se composent de vaisselles (bassin, coupelle, « disques » décorés), d'objets en bronze et d'éléments de parure en bronze, en argent et en or (perles, pendants d'oreille, fibules...). On note également la présence de corail qui orne certaines fibules. Les vases associent des productions locales (céramique non tournée) et des importations grecques (amphore massaliète et céramique attique).

Un espace de 100 m², jouxtant ceux où se développent les tombes, enferme six tranchées de plantation, espacées d'environ 1,5 m. Ces creusements évoquent les plantations de vigne, comme celles reconnues à Saint-Jean-du-Désert à Marseille. La petitesse de ce « clos » et son insertion dans le plan d'ensemble permet de proposer une fonction symbolique de cette plantation en lien direct avec les tombes. Il s'agirait plus d'un « jardin » funéraire que d'une parcelle à vocation strictement agricole. Un autre espace d'environ 350 m² se raccroche, au sud, à cette plantation. Sa destination nous échappe encore mais une zone de rejet de céramique à pâte claire et de terre rubéfiée vue au diagnostic dans l'angle de l'enclos pourrait évoquer la présence d'une tombe.

Un espace de 100 m², jouxtant ceux où se développent les tombes, enferme six tranchées de plantation, espacées d'environ 1,5 m. Ces creusements évoquent les plantations de vigne, comme celles reconnues à Saint-Jean-du-Désert à Marseille. La petitesse de ce « clos » et son insertion dans le plan d'ensemble permet de proposer une fonction symbolique de cette plantation en lien direct avec les tombes. Il s'agirait plus d'un « jardin » funéraire que d'une parcelle à vocation strictement agricole. Un autre espace d'environ 350 m² se raccroche, au sud, à cette plantation. Sa destination nous échappe encore mais une zone de rejet de céramique à pâte claire et de terre rubéfiée vue au diagnostic dans l'angle de l'enclos pourrait évoquer la présence d'une tombe.

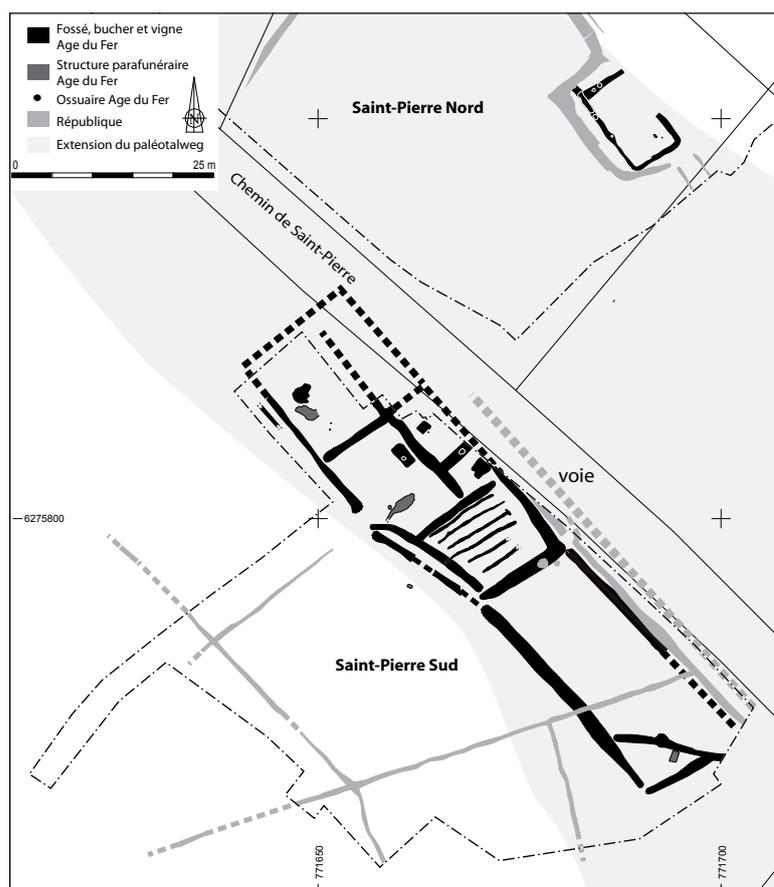


Fig. 1. Plan général des vestiges (infographie Inrap, F. Vinolas, C. Jung, V. Bel)



Fig. 2. Vue d'un dépôt secondaire de crémation en cours de fouille à Saint-Pierre sud (cliché Inrap, F. Mazière).

La richesse des dépôts associés aux sépultures et la mise en scène de cet espace funéraire laissent envisager que les personnes incinérées devaient avoir un statut social élevé.

Dans la partie nord, un enclos de 57 m² associé à huit structures funéraires a été identifié. Il est plus récent que l'ensemble de Saint-Pierre sud, puisque sa chronologie s'étale entre le milieu du V^e s et le milieu du IV^e s. Le fossé de l'enclos a été détruit au nord et à l'est par les aménagements postérieurs. La première phase de fonctionnement ne livre qu'un dépôt secondaire de crémation en ossuaire appartenant à un individu adulte probablement de sexe féminin d'après le mobilier associé (1 fusaïole, 2 fibules et 1 bracelet).

Dans un second temps, l'enclos est agrandi vers le nord. Un bûcher associé à une stèle anthropomorphe brûlée et deux dépôts de crémation en ossuaire sont installés dans les fossés. Ils sont recouverts par des constructions de bois et de terre qui forment un tertre. Des blocs calcaires ont été retrouvés à proximité des sépultures et pourraient correspondre à des stèles rudimentaires de signalisation de la tombe.

Dans un troisième temps, deux dépôts de résidus de crémation et un dépôt en ossuaire sont établis dans le comblement des fossés, au-dessus ou à proximité des tombes antérieures.

Le souvenir de ces ensembles funéraires semble perdurer au-delà de la période d'utilisation. Aussi, entre le milieu du II^e s. et le milieu du I^{er} s. av. J.-C., l'enclos protohistorique situé au nord est englobé dans une parcelle délimitée par un fossé de grandes dimensions (au moins 1,5-2 m de largeur et 1 m de profondeur), aux parois évasées et au fond plat. L'espace délimité par le fossé tardo-républicain est occupé à l'est par des tranchées de plantation de vigne. L'aire sépulcrale protohistorique, manifestement préservée et soulignée par ce fossé ne paraît pas avoir été réactivée.

Au sud de la route, les vestiges tardo-républicains sont caractérisés, entre autres, par un dépôt d'armes en fer (*umbo* et fer de lance) daté du I^{er} s. av. J.-C à l'emplacement d'un des fossés protohistoriques. Ces vestiges peuvent être liés à la présence d'une tombe ou à un rituel qui pourrait illustrer la commémoration du lieu.